

Conseiller conjugal et familial

RNCP40370 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	332t
Formacode(s)	44007
Code(s) ROME	K1101
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/03/2025
Date d'échéance	28/03/2030

Certificateur(s)

MOUVEMENT FR PLANNING FAMILIAL · SIRET : 77566000400042

Partenaires habilités

9 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 9 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS FR CTRE CONSULTATIONS CONJUGALES	7756890600074	Former et organiser l'évaluation
ASS MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL AD-974	4917679010037	Former et organiser l'évaluation
ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS D'ILE DE FRANCE	7847187020037	Former et organiser l'évaluation
FEDERATION REGIONALE NOUVELLE AQUITAINE DU MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL	4440474010047	Former et organiser l'évaluation
IFSER ALTERNATIVE MARTINIQUE	8010842450035	Former et organiser l'évaluation
MOUVEMENT FRANCAIS PLANNING FAMILIAL	7760609310040	Former et organiser l'évaluation
MOUVEMENT FRANCAIS PLANNING FAMILIAL	7828156250085	Former et organiser l'évaluation
MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL, ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'ISERE	7795590790016	Former et organiser l'évaluation
PLANNING FAMILIAL DU NORD	4796672060011	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Conseiller conjugal et familial exerce – auprès des jeunes, des femmes, des couples et des familles – des activités d'information, d'orientation et d'accompagnement dans tous les domaines liés à la vie affective et sexuelle, aux conduites à risques, aux discriminations, aux violences (sexuelles, sexistes, de couple...), aux problèmes relationnels

dans le couple et dans la famille.

Il s'inscrit dans le cadre de la promotion de la santé et de l'approche globale des personnes en matière d'éducation à la sexualité. Il s'appuie sur l'analyse de pratique, la formation continue, le travail en réseau et le cadre déontologique de l'écoute active pour répondre au plus juste aux besoins des personnes.

Les activités des conseillers conjugaux et familiaux sont régies par l'arrêté du 3 décembre 2010 relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

ACTIVITÉS VISÉES

Conduite d'entretiens dans une approche psycho-sociale (counselling) auprès de personnes, couples et familles dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle

Mise en œuvre d'actions collectives dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle, auprès de différents publics

Promotion de la vie affective, relationnelle et sexuelle, au sens de l'OMS et enjeux de la fonction de CCF

Accompagnement des personnes dans le champ de la santé sexuelle

Accompagnement des personnes concernées par des situations de violences

Accompagnement des personnes dans le champ de la conjugalité et de la parentalité

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Accueillir la ou les personnes, en clarifiant le cadre de l'entretien, et en mobilisant des techniques d'écoute active et de communication bienveillante, afin d'instaurer une relation de confiance

Adapter son intervention en fonction du public accueilli (enfants, adolescents, couple, en situation de handicap, allophone, MNA...), en ajustant les outils d'accompagnement, afin d'assurer un cadre d'entretien inclusif à toute personne

Recueillir des informations, en mobilisant les techniques de l'écoute active, afin de comprendre la demande et les besoins de la ou des personnes(s)

Produire une analyse conjointe de la situation avec la ou les personne(s) en s'appuyant sur les ressources et potentialités de la ou des personne(s), et sur des éléments théoriques et réglementaires, afin qu'elles opèrent des choix adaptés à leur situation

Orienter la ou les personnes selon leur profil et situation, en transmettant des informations sur les partenaires et structures spécialisés, afin de permettre une prise en charge effective

Repérer les indicateurs de vulnérabilité et engager d'éventuelles actions, en situant sa responsabilité professionnelle à travers la connaissance du cadre légal et des structures relais, pour assurer le respect de leur choix et la protection de personnes

Evaluer les effets de son intervention tout au long de l'entretien, en questionnant la ou les personne(s) accueillie(s), afin de s'assurer de la bonne compréhension des informations échangées

Clôturer un entretien, en résumant les informations partagées et les pistes identifiées, afin de garantir des échanges constructifs

Analyser sa posture professionnelle dans la relation d'aide, en respectant le cadre éthique et les règles déontologiques du métier (Charte de l'ANCCEF en référence), afin d'assurer un cadre professionnel aux personnes

Construire le déroulé d'une séance d'information ou de sensibilisation, en appliquant une méthodologie pédagogique adaptée au public cible (personnes porteuses de handicap, jeunes, professionnels, allophone...), afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs de l'intervention

Introduire son intervention, en clarifiant le cadre et en mobilisant des techniques d'animation adaptées, afin de favoriser l'expression des participants

Animer une séance d'information ou de sensibilisation, en utilisant des techniques d'animation interactives et en assurant la régulation des échanges, afin de faciliter la participation et la production de savoirs collectifs

Evaluer l'efficacité d'une animation de groupe ou de séance d'information en utilisant les outils adaptés, afin d'engager des actions correctives si nécessaires

Analyser sa posture professionnelle lors de l'animation, en respectant le cadre éthique et les règles déontologiques du métier (Charte de l'ANCCEF en référence), afin d'assurer un cadre professionnel aux personnes

Animer un groupe de parole, en mobilisant des techniques permettant le partage de vécus, afin de favoriser une analyse collective des problématiques évoquées

Collaborer avec une équipe, en mobilisant des capacités d'écoute et de conciliation, afin de favoriser l'atteinte des objectifs

Repérer les enjeux que soulève la pratique du CCF, en mobilisant ses connaissances et observations, afin de

développer son analyse réflexive du métier

Réaliser une veille professionnelle, via des sources institutionnelles et partenariales, afin d'avoir une connaissance actualisée des politiques sociales, familiales et de santé sexuelle en vigueur

Elaborer un diagnostic social et territorial, en mettant en oeuvre la méthodologie adéquate (recherche-action, questionnaires, entretiens...), afin de participer à la résolution de problématiques spécifiques

Développer son réseau professionnel et partenarial, en identifiant les structures pertinentes (institutions, associations, financeurs...) afin de permettre la mise en oeuvre d'actions dans le champ du CCF

Concevoir des préconisations concrètes et réalisables, en précisant leurs objectifs et moyens d'évaluation, afin de promouvoir la VARS

Produire une argumentation, en maîtrisant les différents registres d'expression écrite et orale, afin de promouvoir la VARS

Mettre à disposition des personnes des informations objectives sur les infections sexuellement transmissibles, les moyens de contraception, la grossesse, l'accouchement dans le secret et l'avortement, en appréhendant la démarche de réduction des risques, afin de favoriser un choix éclairé.

Informersur l'anatomie génitale, la physiologie de la reproduction et de la réponse sexuelle humaine, en mobilisant des supports adaptés, afin de permettre aux personnes de connaître leur corps et leur sexualité.

Identifier les dysfonctionnements sexuels, en s'appuyant sur les éléments partagés par la ou les personne(s), afin de permettre une prise en charge sexologique.

Mener des entretiens pré-IVG, en identifiant les éléments de contexte (pressions, ressources matérielles, entourage...), afin de s'assurer du choix de la personne et des conditions de réalisation de l'acte.

Aider les personnes, en accompagnant leurs questionnements autour des sexualités et identités de genre, afin de promouvoir une vision positive et inclusive de la sexualité.

Analyser le faisceau d'indicateurs, en favorisant leur expression et en portant attention aux signes non-verbaux, afin de repérer les situations de violence ou de maltraitance.

Identifier les mécanismes d'emprise et les situations de non-consentement, en mobilisant avec les personnes concernées une analyse des places objet/sujet, afin de favoriser la prise de conscience des personnes.

Mobiliser les connaissances du cadre légal, en situant les responsabilités au regard des actes et en explicitant les procédures, afin de permettre aux personnes de faire un choix en conscience.

Evaluer le degré d'urgence d'une situation, au regard des éléments évoqués, des enjeux de maintien du lien et du cadre légal, afin d'alerter les instances concernées (parents, communauté éducative, protection sociale et de l'enfance, police, etc).

Permettre un accompagnement spécifique des situations de violences intrafamiliales, en tenant compte de leurs effets sur les enfants et en mobilisant les dispositifs de protection au regard de leurs besoins fondamentaux, pour offrir un soutien à la parentalité et aux fratries.

Évaluer les problématiques individuelles des auteurs de violence, en mobilisant les données sociologiques et psychologiques, afin de permettre un meilleur repérage des facteurs déclenchant de la violence, et une prise en charge socio-éducative et thérapeutique.

Analyser les questions de désir d'enfant, en les situant dans les normes sociétales (homoparentalité, grossesse adolescente, injonction à la maternité...), afin de permettre aux personnes de clarifier leur projet.

Mettre à disposition des personnes des informations objectives sur les possibilités réglementaires (PMA, adoption, GPA...), afin de mobiliser des ressources adaptées.

Accompagner les familles autour des enjeux éducatifs et dans l'exercice de la parentalité, en permettant l'expression des problématiques et l'élaboration de stratégies, afin de prévenir le mal-être et les violences éducatives.

Aider les personnes à gérer des situations de crise intra-familiale, en prenant en compte leurs enjeux respectifs, afin de favoriser une résolution non-violentes des conflits.

Blocs de compétences

RNCP40370BC01 — Conduite d'entretiens dans une approche psycho-sociale (counselling) auprès de personnes, couples et familles dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Accueillir la ou les personnes, en clarifiant le cadre de l'entretien, et en mobilisant des techniques d'écoute active et de communication bienveillante, afin d'instaurer une relation de confiance

Adapter son intervention en fonction du public accueilli (enfants, adolescents, couple, en situation de handicap,

allophone, MNA...), en ajustant les outils d'accompagnement, afin d'assurer un cadre d'entretien inclusif à toute personne

Recueillir des informations, en mobilisant les techniques de l'écoute active, afin de comprendre la demande et les besoins de la ou des personnes(s)

Produire une analyse conjointe de la situation avec la ou les personne(s) en s'appuyant sur les ressources et potentialités de la ou des personne(s), et sur des éléments théoriques et réglementaires, afin qu'elles opèrent des choix adaptés à leur situation

Orienter la ou les personnes selon leur profil et situation, en transmettant des informations sur les partenaires et structures spécialisées, afin de permettre une prise en charge effective

Repérer les indicateurs de vulnérabilité et engager d'éventuelles actions, en situant sa responsabilité professionnelle à travers la connaissance du cadre légal et des structures relais, pour assurer le respect de leur choix et la protection de personnes

Evaluer les effets de son intervention tout au long de l'entretien, en questionnant la ou les personne(s) accueillie(s), afin de s'assurer de la bonne compréhension des informations échangées

Clôturer un entretien, en résumant les informations partagées et les pistes identifiées, afin de garantir des échanges constructifs

Analyser sa posture professionnelle dans la relation d'aide, en respectant le cadre éthique et les règles déontologiques du métier (Charte de l'ANCCEF en référence), afin d'assurer un cadre professionnel aux personnes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation reconstituée.

Echange de questions-réponses avec le jury à l'issue de la mise en situation.

Rédaction d'un rapport d'observation.

RNCP40370BC02 — Mise en oeuvre d'actions collectives dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle, auprès de différents publics

LISTE DE COMPÉTENCES

Construire le déroulé d'une séance d'information ou de sensibilisation, en appliquant une méthodologie pédagogique adaptée au public cible (personnes porteuses de handicap, jeunes, professionnels, allophone...), afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs de l'intervention

Introduire son intervention, en clarifiant le cadre et en mobilisant des techniques d'animation adaptées, afin de favoriser l'expression des participants

Animer une séance d'information ou de sensibilisation, en utilisant des techniques d'animation interactives et en assurant la régulation des échanges, afin de faciliter la participation et la production de savoirs collectifs

Evaluer l'efficacité d'une animation de groupe ou de séance d'information en utilisant les outils adaptés, afin d'engager des actions correctives si nécessaires

Analyser sa posture professionnelle lors de l'animation, en respectant le cadre éthique et les règles déontologiques du métier (Charte de l'ANCCEF en référence), afin d'assurer un cadre professionnel aux personnes

Animer un groupe de parole, en mobilisant des techniques permettant le partage de vécus, afin de favoriser une analyse collective des problématiques évoquées

Collaborer avec une équipe, en mobilisant des capacités d'écoute et de conciliation, afin de favoriser l'atteinte des objectifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation réelle ou reconstituée.

Rédaction d'un rapport d'observation.

RNCP40370BC03 — Promotion de la vie affective, relationnelle et sexuelle, au sens de l'OMS et enjeux de la fonction de conseiller conjugal et familial

LISTE DE COMPÉTENCES

Repérer les enjeux que soulève la pratique du CCF, en mobilisant ses connaissances et observations, afin de développer son analyse réflexive du métier

Réaliser une veille professionnelle, via des sources institutionnelles et partenariales, afin d'avoir une connaissance actualisée des politiques sociales, familiales et de santé sexuelle en vigueur

Elaborer un diagnostic social et territorial, en mettant en oeuvre la méthodologie adéquate (recherche-action, questionnaires, entretiens...), afin de participer à la résolution de problématiques spécifiques

Développer son réseau professionnel et partenarial, en identifiant les structures pertinentes (institutions, associations,

financeurs...) afin de permettre la mise en oeuvre d'actions dans le champ du CCF

Concevoir des préconisations concrètes et réalisables, en précisant leurs objectifs et moyens d'évaluation, afin de promouvoir la VARS

Produire une argumentation, en maîtrisant les différents registres d'expression écrite et orale, afin de promouvoir la VARS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction d'un écrit professionnel.

Présentation orale de l'écrit professionnel devant jury.

RNCP40370BC04 — Accompagnement des personnes dans le champ de la santé sexuelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre à disposition des personnes des informations objectives sur les infections sexuellement transmissibles, les moyens de contraception, la grossesse, l'accouchement dans le secret et l'avortement, en appréhendant la démarche de réduction des risques, afin de favoriser un choix éclairé.

Informersur l'anatomie génitale, la physiologie de la reproduction et de la réponse sexuelle humaine, en mobilisant des supports adaptés, afin de permettre aux personnes de connaître leur corps et leur sexualité.

Identifier les dysfonctionnements sexuels, en s'appuyant sur les éléments partagés par la ou les personne(s), afin de permettre une prise en charge sexologique.

Mener des entretiens pré-IVG, en identifiant les éléments de contexte (pressions, ressources matérielles, entourage...), afin de s'assurer du choix de la personne et des conditions de réalisation de l'acte.

Aider les personnes, en accompagnant leurs questionnements autour des sexualités et identités de genre, afin de promouvoir une vision positive et inclusive de la sexualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves écrites (contrôle de connaissances, études de cas pratiques)

RNCP40370BC05 — Accompagnement des personnes concernées par des situations de violences

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser le faisceau d'indicateurs, en favorisant leur expression et en portant attention aux signes non-verbaux, afin de repérer les situations de violence ou de maltraitance.

Identifier les mécanismes d'emprise et les situations de non-consentement, en mobilisant avec les personnes concernées une analyse des places objet/sujet, afin de favoriser la prise de conscience des personnes.

Mobiliser les connaissances du cadre légal, en situant les responsabilités au regard des actes et en explicitant les procédures, afin de permettre aux personnes de faire un choix en conscience.

Evaluer le degré d'urgence d'une situation, au regard des éléments évoqués, des enjeux de maintien du lien et du cadre légal, afin d'alerter les instances concernées (parents, communauté éducative, protection sociale et de l'enfance, police, etc).

Permettre un accompagnement spécifique des situations de violences intrafamiliales, en tenant compte de leurs effets sur les enfants et en mobilisant les dispositifs de protection au regard de leurs besoins fondamentaux, pour offrir un soutien à la parentalité et aux fratries.

Évaluer les problématiques individuelles des auteurs de violence, en mobilisant les données sociologiques et psychologiques, afin de permettre un meilleur repérage des facteurs déclenchant de la violence, et une prise en charge socio-éducative et thérapeutique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Études de cas pratiques.

RNCP40370BC06 — Accompagnement des personnes dans le champ de la conjugalité et de la parentalité

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les questions de désir d'enfant, en les situant dans les normes sociétales (homoparentalité, grossesse adolescente, injonction à la maternité...), afin de permettre aux personnes de clarifier leur projet.

Mettre à disposition des personnes des informations objectives sur les possibilités réglementaires (PMA, adoption, GPA...), afin de mobiliser des ressources adaptées.

Accompagner les familles autour des enjeux éducatifs et dans l'exercice de la parentalité, en permettant l'expression des problématiques et l'élaboration de stratégies, afin de prévenir le mal-être et les violences éducatives.

Aider les personnes à gérer des situations de crise intra-familiale, en prenant en compte leurs enjeux respectifs, afin

de favoriser une résolution non-violentes des conflits.

MODALITÉS D'ÉVALUATION
Études de cas pratiques.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur de l'accompagnement à la personne : centre de planification ou d'éducation familiale (CPEF), espaces vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS), établissements de santé pratiquant des IVG, services de Protection maternelle et infantile (PMI), Caisses d'allocations familiales (CAF), centres de prévention de la maltraitance, des centres d'écoute téléphonique, associations dont les activités sont centrées sur le soutien aux personnes, centres sociaux, en pratique libérale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conseiller conjugal et familial

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Arrêté du 3 décembre 2010 relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial - Version consolidée au 08 avril 2019 : le titre 2 de l'arrêté est relatif au référentiel professionnel et au référentiel de formation visant à l'acquisition des compétences en matière de conseil conjugal et familial prévues aux articles du code de la santé publique, et notamment ses articles L. 2212-4, R. 2212-1 et R. 2311-9. Il prévoit la durée d'enseignement, indique les activités des 2 stages requis. Il précise les conditions d'accessibilité : niveau de diplôme, attestation éducation à la vie, ainsi que les allègements pouvant être accordés. Il cadre les modalités d'évaluation en cours et en fin de formation, de contrôle des compétences et d'évaluation de l'aptitude au conseil conjugal et familial. Il indique les conditions à respecter par les organismes dispensant les formations. Il prévoit la mise en place de la commission nationale chargée de vérifier la conformité des rapports d'activité des établissements de formation, sous tutelle du directeur général de la cohésion sociale. Les annexes 1 à 3 de l'arrêté précisent : - annexe 1 le programme de formation "Education à la vie" ; - annexe 2 le référentiel professionnel de conseiller conjugal et familial, (contexte d'intervention, référentiel d'activités, référentiel de compétences) et le référentiel de formation ; - annexe 3 le rapport d'activité de formation modèle.

Décret no 2018-169 du 7 mars 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial (EICCF) : il précise que l'agrément d'EICCF est accordé après examen du dossier de demande agrément d'EICCF. Les rapports d'activité attestent que les qualifications en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes auxquelles l'établissement fait appel pour l'exercice de ses missions sont adaptées.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 060
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	6 %

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Conformément à l'arrêté du 3 décembre 2010 relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial, le dispositif de certification au Conseil conjugal et Familial est accessible aux personnes justifiant :

- d'un diplôme enregistré au moins au niveau 5 (ancien niveau III) du répertoire national des certifications professionnelles, dans les domaines suivants : médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, juridique, d'animation ;
- de la validation de la formation « Éducation à la vie » et justifiant de 200 heures d'activités d'accueil, d'informations relatives à la vie sexuelle, relationnelle et familiale.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Un représentant de l'organisme certificateur

Un conseiller conjugal et familial en activité

Un employeur de conseiller conjugal et familial

Base légale

Date de décision	28/03/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/03/2030
Date de dernière délivrance possible	27/03/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	36	6	93 %	—
2022	26	0	88 %	—
2021	56	0	90 %	66 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36217

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36217, RNCP37275, RNCP38813

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40370/>

Où se former

Formations référencées	14
Organismes	8

Régions couvertes	7
Prix indicatif	830 € – 11 000 €
Durée	86 – 500 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	75
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	4 %
Période	06/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	80
Montant total engagé	473 031 €
Coût moyen par dossier	5 913 €
Durée moyenne	368 h
Période	04/2025 – 08/2026
Reste à charge titulaire	39 %
France compétences	38 %
France Travail	16 %
Entreprise	3 %
OPCO	3 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.